

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Gabonais bloqués à l'étranger : arrivée de la dernière vague

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

La dernière vague des Gabonais bloqués à l'étranger du fait de la fermeture des frontières consécutive à la crise sanitaire due au nouveau coronavirus (Covid-19), et préalablement enregistrés auprès des représentations diplomatiques gabonaises, a regagné Libreville hier, dimanche 24 mai 2020, en matinée pour certains, et en milieu de journée pour les autres.

Suivant les instructions du président de la République, Ali Bongo Ondimba, plus d'un millier de compatriotes surpris par ces mesures de fermeture un peu partout sur le continent et ailleurs (Sénégal, France, Dubaï, Ca-

meroun, Côte d'Ivoire, RDC, Rwanda, Afrique du Sud, entre autres) ont effectué le voyage retour par des vols spéciaux affrétés par les autorités gabonaises.

À leur arrivée, et suivant la procédure liée au Covid-19, ces passagers ont été soumis à des tests, afin de limiter le risque de dissémination du virus.

"Décidée par le président de la République, chef de l'État, et annoncée le 15 mai par le ministère des Affaires étrangères, l'opération de rapatriement des Gabonais en court séjour sur le territoire français et bloqués du fait de la fermeture des frontières, suite à la pandémie du Covid-19, a bien eu lieu ce dimanche 24 mai 2020 par vol AF 4 158 de la



Des compatriotes en provenance de Kigali à l'aéroport international Léon-Mba.

Photo: H.N.M

compagnie Air France. Sur une liste de 342 passagers communiquée hier soir (samedi, ndlr) à l'ambassade

Haute Représentation du Gabon en France, figuraient plus de 230 Gabonais dont une douzaine n'a pu

malheureusement embarquer pour Libreville", rapporte le communiqué de l'ambassade du Gabon en France.

SANgel exige le port obligatoire du masque



Le directoire de SANgel décidé à ne pas transiger sur le respect des mesures barrières.

Jean MADOUMA
Libreville/Gabon

DANS un contexte marqué par la propagation du coronavirus au Gabon, le gouvernement a décidé de durcir les mesures préventives. Le 15 avril dernier, le port du masque est devenu obligatoire dans tous les lieux et espaces publics, y compris dans les magasins d'alimentation générale.

C'est dans ce cadre du respect des mesures préventives édictées par les autorités pour lutter contre la propagation du Covid-19 que la Société alimentaire de la Nomba (SAN), communément appelée SANgel, recommande à ses clients

de porter un masque avant d'entrer dans ses magasins à Oloumi, Bessieux, La Sorbonne, Bikélé et Okala.

"Le respect strict de cette mesure est un gage de sécurité pour l'ensemble de la population, mais aussi pour nos clients et nos employés. Chaque client qui entrera dans les magasins SANgel avec son masque est un citoyen responsable et soucieux de la santé de nos collaborateurs, qui bravent le coronavirus pour vous servir. Ainsi, la direction générale de SANgel s'est engagée, depuis le début de cette crise sanitaire, aux côtés de tous les acteurs qui luttent contre cette maladie, y compris le gouvernement. Toutes les dispo-

sitions ont été prises pour éviter toute mise en danger des clients et de notre personnel", a indiqué un responsable de l'entreprise.

Aussi, la direction générale rappelle-t-elle à la clientèle d'observer les gestes barrières pour protéger leur vie et sauver la vie des autres. Il s'agit d'utiliser les gels désinfectants, disponibles dans tous ses magasins, et de respecter le marquage au sol, qui permet de mettre en évidence la distanciation dans les files d'attente pour la clientèle, ainsi que pendant la paie pour le personnel.

Pour rappel, la contribution de SANgel dans l'effort de lutte contre la propagation du coronavirus s'élève à ce jour à 41 millions de francs CFA, dont 8 millions dans la participation à la Banque alimentaire, 25 millions en bons d'achats alimentaires distribués aux plus démunis en partenariat avec la Fondation Sylvia Bongo Ondimba, ainsi que 8 millions de FCFA en bons d'achats alimentaires pour le personnel de l'entreprise. Un geste qui répond à l'appel à l'unité et à la solidarité lancé par le président de la République, pour faire face à cette crise sanitaire sans précédent.

Hydroxychloroquine et chloroquine, la controverse

Issa IBRAHIM (Sce : AFP)
Libreville/Gabon

Doche froide pour les partisans de la chloroquine et de son dérivé l'hydroxychloroquine dans le traitement du Covid-19. Une vaste étude parue vendredi dans la prestigieuse revue médicale britannique The Lancet a jeté un pavé dans la mare. Menée sur près de 15 000 malades, cette étude, la "première étude à large échelle" a montré une "preuve statistique robuste" que ces deux traitements qui font couler tant d'encre et de salive, "ne bénéficient pas aux patients du Covid-19", selon le Dr Mandeep Mehra, auteur principal de l'étude. Laquelle démontre l'inefficacité de ces traitements chez les malades hospitalisés, et ces molécules augmenteraient même le risque de décès et d'arythmie cardiaque.

Leur démarche scientifique a porté sur des patients ayant reçu quatre combinaisons différentes à base de chloroquine (un antipaludéen) et d'hydroxychloroquine (prescrit contre la polyarthrite rhumatoïde par exemple) : les traitements étaient soit administrés seuls, soit associés à un antibiotique de la famille des macrolides. L'étude a analysé des données d'environ 96 000 patients infectés par le virus SARS-CoV-2 admis dans 671 hôpitaux entre le 20 décembre 2019 et le 14 avril 2020, sortis ou décédés depuis. Environ 15 000 d'entre eux ont reçu l'une des quatre com-

binaisons (chloroquine seule ou associée à l'antibiotique, hydroxychloroquine seule ou associée à ce même antibiotique), puis ces quatre groupes ont été comparés aux 81 000 malades du groupe témoin n'ayant pas reçu ce traitement.

Résultat, les quatre traitements ont tous été associés à un risque de mortalité bien plus élevé qu'au sein du groupe témoin (qui était de 9,3 %) : 16,4 % de décès pour la chloroquine seule, 22,2 % quand elle était combinée à l'antibiotique ; 18 % pour l'hydroxychloroquine seule, et 23,8 % quand elle était associée au même antibiotique.

Les auteurs estiment ainsi que le risque de mortalité est de 34 % à 45 % plus élevé chez des patients prenant ces traitements que chez des patients présentant des facteurs de comorbidité, c'est-à-dire de facteurs de risques.

Ils ont aussi découvert de sérieuses arythmies cardiaques graves plus fréquentes chez les patients recevant chloroquine ou hydroxychloroquine, surtout avec la combinaison hydroxychloroquine/macrolide (8 % des malades contre 0,3 % dans le groupe témoin).

Le risque d'arythmie serait au final 5 fois plus élevé avec la prise de ces deux molécules, même si le lien de cause à effet n'est pas directement prouvé, expliquent les auteurs qui demandent une confirmation "urgente" via des essais cliniques randomisés (patients choisis par tirage au sort) avant toute conclusion.